



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
FD/AMM
Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 214

OBJET : Ettx

Réalisation de travaux de Grutage
Route du Perello
Le lundi 04 novembre 2024 de 8h30 à 13h
Route barrée

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4 ;

Vu le Code de la Voirie routière ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.325-1 à L.325-3 L.325-6 à L.325-12 et R.325.12 à R.325-52 relatifs à la mise en fourrière des véhicules gênants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 II, 10 relatifs à tout stationnement et toute circulation à l'intérieur du périmètre concerné et qui sont considérés comme gênants ;

Vu la demande faite par Monsieur Roulet, représentant l'entreprise Ettx- rue du 23 aout 1944 - 56700 Kervignac.

Considérant que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par ces travaux.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de la réalisation de travaux de grutage, le demandeur est autorisé à intervenir sur le domaine public de la Ville de Ploemeur, le lundi 4 novembre 2024 de 8h30 à 13h

Article 2 : La route du Perello sera interdite à la circulation dans la portion de voie comprise entre le chemin du bois d'amour et la rue de belle Île, la déviation se fera par le chemin du bois d'amour.

Article 3 : Durant les travaux, un accès riverain et véhicules de secours devra être maintenu.

Article 4 : L'entreprise est chargée de prévenir les riverains de la gêne occasionnée.

Article 5 : La signalisation règlementaire sera mise en place et entretenue, de jour comme de nuit, par le demandeur.

Article 6 : le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la Responsable du service de la Police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

13 OCT. 2024


Claude ORVOINE
Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex